

La forte demande des laïcs pour la formation spirituelle

Face à une demande croissante, de nombreux diocèses se dotent d'un service de vie spirituelle

C'est un mouvement discret mais qui, depuis quelques années, traverse en profondeur l'Église de France. Une sorte de révolution silencieuse amenant les diocèses à réorganiser leurs services pour répondre à une soif spirituelle qui ne fait qu'augmenter.

À l'origine du mouvement, deux demandes distinctes : d'un côté celle des chrétiens « ordinaires », qui souhaitent retrouver le goût de la prière mais ne savent comment s'y prendre et n'ont pas forcément de quoi étancher leur soif dans la vie paroissiale. De l'autre côté, la demande des « laïcs en responsabilité » dans l'Église : ils ont suivi des formations pastorales, remplissent du mieux qu'ils peuvent leur mission, mais aspirent à des temps de pause, à relire dans la prière le travail accompli et à bénéficier d'un accompagnement individuel.

Avec la diminution du nombre des prêtres et la désaffection à l'égard du sacrement de réconciliation, les « directeurs de conscience » referaient-ils leur apparition sous une autre forme, celle des « accompagnateurs spirituels » ?

Prendre acte de la dimension spirituelle de l'expérience chrétienne

« L'accompagnement fait l'objet d'une demande croissante, confirme Mgr Jean-Pierre Batut, évêque auxiliaire de Lyon. Ce sera l'un de nos thèmes de réflexion cette année. Il faut que la grande tradition de l'accompagnement se poursuive. Les prêtres, les religieux, les religieuses doivent s'y investir, mais les laïcs aussi doivent se former pour s'y mettre. »

Sœur Marie Guillet, qui dirige depuis trois ans le Service de l'animation spirituelle du diocèse de La Rochelle et Saintes, s'est engagée dans cette voie dès les années 1990, après avoir été formée au Québec.

« Je suis intimement convaincue que la formation spirituelle des laïcs est une nécessité dans le paysage ecclésial contemporain », considère l'ancienne supérieure générale des Xavières. « À la rencontre Ecclésia 2007 (NDLR : qui a rassemblé tous les acteurs de la catéchèse), on a pris acte de la dimension spirituelle de l'expérience chrétienne. On a constaté que beaucoup avait été fait pour développer l'intelligence de la foi et la lecture de la Bible... mais que ce n'était pas tout à fait la même chose ! »

«Être attentif à toutes les familles spirituelles»

Temps de relecture pour les services diocésains, semaines paroissiales de prière accompagnée, exercices spirituels dans la vie, etc. : « J'ai toujours voulu que ces propositions soient faites au niveau du diocèse, ce qui permet de rejoindre davantage de personnes et d'être attentif à toutes les familles spirituelles », précise Sœur Marie.

C'est là l'une des valeurs ajoutées de ces nouveaux services : sans esprit de chapelle, ils créent du lien entre familles spirituelles. Moines et moniales sortent à l'occasion de leurs monastères, les équipes du Rosaire rencontrent les groupes de prière du Renouveau, les traditions bénédictine, ignatienne, dominicaine, carmélitaine, les prêtres du Prado, les mouvements d'Action catholique participent à la dynamique diocésaine.

Dans le diocèse de Poitiers, c'est à Marie François, une laïque membre de la Communauté de vie chrétienne (CVX) de spiritualité ignatienne que Mgr Albert Rouet a confié la responsabilité du **Service de la vie spirituelle**. Il réunit notamment deux fois par an les responsables de tous les mouvements de vie spirituelle du diocèse. Lors du **Forum des spiritualités chrétiennes** organisé en juillet dernier à Poitiers par *Panorama*, on a pu vérifier que les moines de Ligugé, les bénédictines de Prailles et tous les services diocésains avaient l'habitude de collaborer.

Les évêques appellent des laïcs à prendre le relais

Évreux a aussi un **Service de la vie spirituelle**, créé en 2002 par Mgr Jacques David et qui compte environ 15 accompagnateurs diocésains. À Nancy, c'est un prêtre qui a la charge d'animer le Service diocésain de formation spirituelle et l'ancien carmel converti en centre spirituel diocésain. Bourges a mis en place, sous la houlette d'un prêtre et d'une religieuse, des formations spirituelles et des formations diocésaines à l'accompagnement.

Là où le clergé n'est plus assez nombreux, les évêques appellent des laïcs à prendre le relais. À Limoges, Monique Delorme, membre de CVX, est responsable du pôle Formation à la vie spirituelle, adossé au **Service formation chrétienne**. Sa lettre de mission lui demande de « coordonner toutes les familles spirituelles » du diocèse. Cette année, elle les invite à tour de rôle sur RCF, pour une émission mensuelle intitulée « À l'école des grands priants ».

À Nîmes, Corinne Fenet, formée au Centre Sèvres, et qui a longtemps fait partie avec son mari de l'équipe du « 104 » rue de Vaugirard, à Paris, est aujourd'hui responsable du Service diocésain à l'accompagnement. À Rennes, Danièle Michon, responsable des **Formations spirituelles**, propose des week-ends de formation pour les accompagnateurs, des ateliers de relecture, des haltes spirituelles dans la vie, des séances de dialogue contemplatif... Dans le diocèse de Luçon, c'est encore une laïque, Marie-Jo Rossignol, de spiritualité passioniste (Saint-Paul-de-la-Croix), qui est responsable du Service de la vie spirituelle créé en 2006 à la suite du synode.

«La grande découverte de ceux que nous accompagnons est la Parole de Dieu»

S'ils ne sont pas les seuls, les membres de CVX, association d'inspiration ignatienne qui regroupe 6500 personnes en France, sont très sollicités et s'engagent souvent dans ces structures diocésaines après avoir suivi deux ou trois ans de formation à l'écoute et à l'accompagnement.

« La CVX est impliquée pour trois raisons, analyse son aumônier national, le P. Paul Legavre, jésuite. Notre tradition est depuis toujours attentive à l'accompagnement spirituel. Une cinquantaine de laïcs de CVX ont reçu la formation nécessaire pour proposer les *Exercices* de saint Ignace et nous bénéficions d'une grande confiance des évêques, qui savent que nous ne travaillons pas pour notre chapelle ! » (1)

Selon le P. Legavre, au moins trente à quarante diocèses auraient déjà créé de tels services. Un certain nombre y réfléchit comme Coutances ou Agen. La région parisienne n'est pas absente de ce mouvement innovant. À Pontoise, Mgr Jean-Yves Riocreux a même confié à Michèle Langlais, une laïque, la triple responsabilité des services Vie spirituelle et prière, Formation permanente, et du Centre spirituel diocésain à Saint-Prix.

« Ceux qui ont une mission dans l'Église passent peu de temps à prier, regrette celle-ci. La grande découverte des personnes que nous accompagnons est la Parole de Dieu : ils l'ont écoutée... mais jamais priée ! Or, nous avons tous, prêtres, laïcs, religieux et religieuses, à ne pas être seulement dans le "faire". »

Béatrice BAZIL

(1) Lire l'article de Paul Legavre « Les formations diocésaines à la vie spirituelle » paru en 2006 dans la revue Christus, no 209.